

numéro

12

*Revue d'***HISTOIRE MARITIME**

Histoire maritime
Outre-mer
Relations internationales

*Stratégies navales :
l'exemple de l'océan Indien
et le rôle des amiraux*

Hroděj – 979-10-231-1770-7



REVUE D'HISTOIRE MARITIME

Dirigée par Olivier Chaline & Sylviane Llinares

29. *Le ballast : pratiques et conséquences*
28. *Sortir de la guerre sur mer*
27. *Mer et techniques*
26. *Financer l'entreprise maritime*
25. *Le Navire à la mer*
24. *Gestion et exploitation des ressources marines de l'époque moderne à nos jours*
- 22-23. *L'Économie de la guerre navale, de l'Antiquité au XX^e siècle*
21. *Les Nouveaux Enjeux de l'archéologie sous-marine*
20. *La Marine nationale et la première guerre mondiale : une histoire à redécouvrir*
19. *Les Amirautés en France et outre-mer du Moyen Âge au début du XIX^e siècle*
18. *Travail et travailleurs maritimes (XVIII^e-XX^e siècle). Du métier aux représentations*
17. *Course, piraterie et économies littorales (XV^e-XXI^e siècle)*
16. *La Puissance navale*
15. *Pêches et pêcheries en Europe occidentale du Moyen Âge à nos jours*
14. *Marine, État et Politique*
13. *La Méditerranée dans les circulations atlantiques au XVIII^e siècle*
12. *Stratégies navales : l'exemple de l'océan Indien et le rôle des amiraux*
- 10-11. *La Recherche internationale en histoire maritime : essai d'évaluation*
9. *Risque, sécurité et sécurisation maritimes depuis le Moyen Âge*
8. *Histoire du cabotage européen aux XVI^e-XIX^e siècles*
7. *Les Constructions navales dans l'histoire*
6. *Les Français dans le Pacifique*
5. *La Marine marchande française de 1850 à 2000*
4. *Rivalités maritimes européennes (XVI^e-XIX^e siècle)*
- 2-3. *L'Histoire maritime à l'Époque moderne*
1. *La Percée de l'Europe sur les océans vers 1690-vers 1790*

Revue d'histoire maritime

12

**Stratégies navales :
l'exemple de l'océan Indien
et le rôle des amiraux**

Les PUPS, désormais SUP, sont un service général
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

Édition papier © Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2010
Édition numérique © Sorbonne Université Presses, 2021

ISBN papier : 978-2-84050-738-3
PDF complet – 979-10-231-1759-2

TIRÉS À PART EN PDF :

Poussou, Édito – 979-10-231-1760-8
Bouchon – 979-10-231-1761-5
Haudrère – 979-10-231-1762-2
Guérout – 979-10-231-1763-9
Bonnichon – 979-10-231-1764-6
Dupouy – 979-10-231-1765-3
Weber – 979-10-231-1766-0
Vergé-Franceschi – 979-10-231-1767-7
Barazzutti – 979-10-231-1768-4
Ybert – 979-10-231-1769-1
Hroděj – 979-10-231-1770-7
Villiers – 979-10-231-1771-4
Jeanne – 979-10-231-1772-1
Louvier – 979-10-231-1773-8
Lenhof – 979-10-231-1774-5
Boureille – 979-10-231-1775-2
Grosvallet – 979-10-231-1776-9
Comptes rendus – 979-10-231-1777-6

Mise en page et version numérique : 3d2s/Emmanuel Marc Dubois

SUP

Maison de la Recherche
Sorbonne Université
28, rue Serpente
75006 Paris
tél. : (33)(0)1 53 10 57 60

sup@sorbonne-universite.fr

sup.sorbonne-universite.fr

SOMMAIRE

Éditorial

Jean-Pierre Poussou	5
---------------------------	---

STRATÉGIES NAVALES ET COMMERCIALES DANS L'OCÉAN INDIEN

L'expansion de l'Islam dans l'océan Indien à l'époque médiévale Geneviève Bouchon	9
Les marins français dans le golfe du Bengale aux XVII ^e et XVIII ^e siècles Philippe Haudrère.....	27
Le naufrage de la flûte <i>l'Utile</i> sur l'île de Sable en 1761 : pratiques de la traite des esclaves dans l'océan indien et évolution des idées Max Guérout.....	41
Présence française dans les mers de l'Inde sous Louis XVI Philippe Bonnichon	61
Une tentative commerciale dans l'océan indien de 1772 à 1777 : Arnaud Lamaignère à l'Île de France Madeleine Dupouy	77
De Pondichéry à Marseille, le commerce des arachides (1875-1914) Jacques Weber	91

LE RÔLE DES AMIRAUX

Introduction Éric Barré	107
Les Amiraux de France (XVI ^e -XVIII ^e siècles) Michel Vergé-Franceschi	109
Étude comparative des officiers généraux aux Provinces-Unies, en France et en Angleterre à l'époque de Louis XIV (1643-1715) Roberto Barazzutti	119
Les premiers amiraux de la marine russe Édith Ybert.....	153

	Du casse, une élévation unique, et une carrière de traverse sous l'ancien régime Philippe Hrodej.....	167
	Un amiral méconnu, Burgues de Missiessy, amiral de la Révolution à la Restauration Patrick Villiers	193
	L'amiral Hugon au Levant (1832-1833) François-Xavier Jeanne.....	203
	Un amiral face à la politique méditerranéenne de Napoléon III, le vice-amiral Le Barbier de Tinan, commandant en chef de l'escadre d'évolutions (février 1860-février 1862) Patrick Louvier	219
	L'amiral de la Flotte John Jellicoe (1859-1935), l'homme qui a décidé du sort du monde Jean-Louis Lenhof.....	251
4	L'âge de l'amiral, ou la difficile gestion des officiers généraux de la Marine au début de la Cinquième République (1960-1966) Patrick Boureille	291

VARIA

	Conditions de vie et solidarité à bord des navires marchands bordelais, de la fin de la guerre de Sept Ans à la guerre d'Amérique Christophe Grosvallet	313
--	---	-----

CHRONIQUE ET COMPTES RENDUS

	Nouvelles d'Histoire maritime Jean-Pierre Poussou.....	331
	Jacques Bernard (1917-2010).....	335
	Comptes rendus.....	339

Le rôle des amiraux

INTRODUCTION

Éric Barré

*Centre de Recherches en histoire quantitative
université de Caen-Basse-Normandie*

De par son étendue, la mer est, à un moment ou à un autre, l'objet d'un mythe ou d'une histoire. Vénus sort de l'onde ; les navires fantômes voguent à la recherche de leurs proies ; le flibustier et le corsaire combattent au milieu de la fumée et des bruits de bataille ; l'amiral, empanaché, se tient sur la dunette d'un château de bois dirigeant on ne sait quelle expédition, source de gloire et de richesse. L'image d'Épinal est certes appuyée, mais elle s'approche d'une autre vision, celle de l'Orient où les émirs commandent les armées du calife ou du sultan.

Dans le domaine de la Méditerranée centrale, l'*émir al bâhr*, l'émir de la mer, commande les flottes s'opposant à la mainmise de la région par les Normands d'Italie du Sud et de Sicile. L'utilité de cet officier n'échappe pas aux conquérants qui créent à leur tour un amiral dont la première mention date de 1141. L'imitation en entraîne d'autres : Gênes (1181), Catalogne et Majorque (1230), royaume de France (1248), Angleterre (1295)... Cette liste, non exhaustive, démontre non seulement la prise de conscience de l'importance du monde maritime par les souverains d'Europe occidentale mais aussi la naissance d'une nouvelle institution, l'Amirauté, et d'un titulaire, l'amiral de tel ou tel royaume, ou principauté territoriale. Cette naissance est aussi l'histoire d'une croissance. Quelles sont les compétences de l'amiral ? Comment évolue l'institution ? Quelle image en ont les théoriciens et les commentateurs du monde maritime ? Quels sont les profils recherchés par le pouvoir en place ?

L'amiral est avant tout un homme de valeur. Jusqu'à la veille de l'époque moderne, les amiraux de France ne sont pas choisis parmi les plus grandes familles de la noblesse. En ce domaine, le cas de Jean de Vienne est tout à fait caractéristique. Au lendemain de la guerre de Cent Ans, les choix sont inversés et l'affirmation de la souveraineté royale sur la quasi-totalité du royaume s'accommodent, dans un premier temps, de l'existence des Amirautés de Bretagne, Guyenne et Provence. Cette évolution est-elle voulue par l'autorité royale ? La même question pourrait être formulée, lors la suppression de l'Amirauté et son remplacement par un grand maître de la navigation, en 1629, et l'opération inverse, en 1669.

Dans ce dernier cas, la nomination d'un bâtard du roi est une réponse indirecte sollicitant d'autres questions. Elle implique de se pencher sur le cas, tant des adjoints directs, les vice-amiraux, que sur les véritables commandants des armées navales : chefs d'escadre et lieutenants généraux. L'étude de leur parcours permet-elle de définir un profil de carrière ? Quels sont les éléments qui ont assuré leurs succès ? Quelle a été leur influence sur la tactique navale, sur les évolutions technologiques, sur le monde maritime ? Peut-on établir des comparaisons avec les officiers généraux des marines étrangères, qu'ils portent ou non le titre d'amiral ?

108

Cette question induit le problème de la création et de l'histoire de l'institution, d'un point de vue tant institutionnel qu'évènementiel, dans les autres pays du monde. Certains ensembles, à forte tradition maritime, comme la Hanse teutonique, ne semblent pas s'être pourvus d'Amirauté ni d'amiraux. À l'inverse, des pays comme l'Angleterre ont développé un ensemble homogène où les amiraux, pris au sens général, sont, pour la plupart, des praticiens de la mer. Son modèle n'est pas obligatoirement suivi par les Pays-Bas ou la Russie dont l'armée navale est réformée en profondeur par Pierre le Grand.

Cette vision rapide, avec toutes les erreurs possibles, pose le problème du poids politique des amiraux. En France, nombre de lieutenants généraux deviennent les amiraux compétents de la République, de l'Empire, puis de la royauté retrouvée. L'expansion coloniale européenne, loin de la métropole, en fait des diplomates : ainsi, la bataille de Navarin n'est pas sans conséquence sur l'équilibre de la Méditerranée. Les canons du commodore Perry ou la personnalité de l'amiral Jellicoe participent de l'histoire mondiale à son plus haut niveau.

La globalisation et la médiatisation de la planète pourraient faire d'un amiral un simple exécutant, mais il reste un personnage clef de l'intérêt général dont le rôle est complexe. En France, un amiral peut à la fois commander une zone maritime, disposer d'une escadre, intervenir dans la police de la navigation, de la pêche et des côtes, et lutter contre la pollution. Comme officier général, il commande aux troupes et aux navires placés sous ses ordres, comme préfet maritime, il est le commissaire de la république en charge du monde maritime.

Cet aperçu rapide, par ses questions directes et ses quelques affirmations, comme l'attribution du titre d'amiral dans certaines circonstances à des civils, est une invitation à l'ensemble des chercheurs, des témoins et des bonnes volontés à se joindre à nous pour continuer une enquête qui ne se veut pas limitée dans le temps.

DU CASSE, UNE ÉLÉVATION UNIQUE, ET UNE CARRIÈRE DE TRAVERSE SOUS L'ANCIEN RÉGIME

Philippe Hrodej

Il m'apparaît toujours des plus étranges, même si mes recherches ne portent plus sur ce grand personnage depuis quelque temps, que l'historiographie maritime tout comme son Béarn natal et par extension la Guyenne fassent aussi peu de cas de Jean Du Casse. C'est en partie la raison pour laquelle cette première partie se veut résolument comparative. À clamer que ce lieutenant général est assurément le marin qui, de tout l'Ancien Régime, a eu la carrière la plus extraordinaire, la plus rapide au vu de ses origines, tout en demeurant parfaitement méconnu du grand public, la preuve devient nécessaire. Sans doute faut-il confronter l'ensemble des carrières des officiers généraux de la marine du Roi. De quoi préciser les tenants qui ont autorisé une semblable élévation. De quoi encore brosser les grandes lignes d'une vie riche et marginale, d'une bonne fortune de mer dans le cadre du service dû au monarque, dû à l'État. Évoluer sur un chemin de traverse, loin des rayons du soleil versaillais exige l'assurance de solides appuis, c'est par conséquent l'homme de réseau qui sera étudié pour finir.

AIMABLE PARANGONNAGE

Saint-Simon dans ses Mémoires remarque que l'amiral :

aurait été maréchal de France, si son âge l'eût laissé vivre et servir ; mais il était parti de si loin, qu'il était vieux lorsqu'il arriva. C'était un des meilleurs citoyens et un des meilleurs et des plus généreux hommes, qui sans bassesse se méconnaissait le moins, et duquel tout le monde faisait cas lorsque son état et ses services l'eurent mis à portée de la Cour et du monde¹.

Du Casse est parti de loin et, comme le remarque le duc, très tard. En 1688, lieutenant de vaisseau depuis deux ans, il est placé 99^e à l'ancienneté sur 129,

¹ Saint-Simon, *Mémoires*, Yves Coirault éd., Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1985, t. IV, p. 8-9.

sans compter 11 capitaines de galiote : certains occupent ce grade depuis 1662. Un an plus tard, il est fait capitaine de frégate. Capitaine de vaisseau en 1693, il se retrouve 131^e sur une liste de 160 officiers de ce grade². L'horizon paraît bien bouché, mais seul il possède certains atouts dont il saura profiter³. La confrontation des plans de carrière est éloquente.

Du Casse ayant joué un rôle inappréciable à Velez Malaga, il apparaît logique de commencer cette analyse en regroupant tous les commandants des vaisseaux ayant participé à cette dernière grande bataille en ligne de file du règne louis-quatorzien, soit une liste de 51 noms où sont retracées les carrières, non pas à l'année, mais au mois, ce qui est beaucoup plus précis et autorise plusieurs séries de calculs. Cela permet d'abord de mesurer l'écart depuis l'entrée dans la marine du Roi jusqu'au grade de capitaine de vaisseau ($\Delta 1$). Cette accession au sein de la première marine fabriquée par Colbert s'effectue, à près de 50%, avec le grade d'enseigne de vaisseau, à 35% comme garde de la marine. Du Casse relève des six marins recrutés directement avec le grade de lieutenant de vaisseau, ainsi que les commandeurs d'Ailly et Du Palais, Bagneux, Belle-Isle-Érard et Châteaurenault, tandis que Relingue et Villette-Mursay sont recrutés comme capitaines de vaisseau, Victor-Marie d'Estrées étant hors concours, si l'on peut dire. À prendre cette durée de service, Du Casse arrive en treizième position. En prolongeant la chose jusqu'à la dignité de chef d'escadre ($\Sigma 1 = \Delta 1 + \Delta 2$), il n'y a plus guère que Châteaurenault, Villette-Mursay et le bailli de Lorraine à être allés plus vite. Du Casse parvient à la dignité de lieutenant général des armées navales en 256 mois. Seuls 23 des 51 hommes précités obtiennent cet honneur. Or, voici quelqu'un qui n'a jamais combattu dans aucune bataille navale digne de ce nom, à l'exception de Velez Malaga. Gouverneur de la Tortue et côte de Saint-Domingue, Du Casse n'était ni à Bantry, ni à Béziers, Barfleur, La Hougue, ou, encore, à Lagos. Il n'a, jusqu'en 1704, jamais servi sous quiconque.

2 Archives nationales (Arch. nat.), série ancienne 155 Mi 40, fonds Rosambo. Liste des officiers de marine de 1688 et 1693.

3 Sources et bibliographie ayant permis la constitution des tableaux placés en annexe : Arch. nat., série marine, dossiers personnels C1 ; C. R. Dassié, *Architecture royale [...] avec la liste générale des officiers de Marine suivant l'ancienneté réglée par les commissions du Roy en l'année 1673*, Paris, Laurent d'Houry, 1695 ; Daniel Dessert, *La Royale Vaisseaux et marins du Roi-Soleil*, Paris, Fayard, 1996 ; Jean-François d'Hoziér, *Ordre royal et militaire de Saint-Louis, recueil de tous les membres*, vol. I & II, Paris, 1817 (accessible sur internet) ; Étienne Taillemite, *Dictionnaire des marins français*, Paris, Tallandier, 2002 ; Marie-Christine Varachaud, « Qui étaient les capitaines de vaisseaux du Roi-Soleil ? », *Revue historique*, avril-juin 1992, n° 582, p. 311-338 ; Michel Vergé-Franceschi, « Les officiers généraux de la marine royale en 1715 », *Revue historique*, janv.-mars 1985, n° 553, p. 131-157 ; *id.*, « Les officiers généraux de la Marine royale (1669-1774) », *Revue historique*, oct.-déc. 1987, n° 564, p. 335-360 ; *ibid.*, *Les Officiers généraux de la marine royale 1715-1774, origines, conditions, services*, Paris, Librairie de l'Inde, 1990 ; *ibid.* (dir.), *Dictionnaire d'histoire maritime*, Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », 2002.

Le Béarnais a toujours été son propre chef sur la mer jolie. S'il occupe un poste conforme à son rang à Velez, puis lors du blocus de Barcelone en 1706, il est ensuite, et jusqu'à sa dernière minute passée sur un vaisseau, le commandant en chef.

À la liste précédente doivent s'ajouter tous les chefs d'escadre nommés durant le règne du Roi-Soleil⁴, nouvelle liste de 25 noms. Le premier critère n'est pas significatif : si 8 futurs officiers généraux sont entrés avec le grade de lieutenant de vaisseau, 9 ont été directement reçus capitaine de vaisseau ou capitaine de frégate (Duguay-Trouin). Le deuxième critère (Σ_1 ou Δ_2 nombre de mois passés comme capitaine de vaisseau) est plus révélateur : sont plus rapides le duc d'Albemarle, le marquis d'Amfreville, Jean Bart, le marquis de Preuilly d'Humières et Tourville, le vice-amiral Jean d'Estrées étant hors catégorie.

En fusionnant les deux listes, soit 74 noms une fois ôtés les Estrées père et fils, et en observant le critère Σ_2 ($= \Sigma_1 + \Delta_3$), seuls Villette-Mursay (lié aux Beaufort, Gondi, Estrées, à Colbert et cousin de Mme de Maintenon), le duc d'Albemarle (appartenant à la famille royale d'Angleterre, frère du maréchal de Berwick), Preuilly d'Humières (dont la naissance s'est révélée déterminante), et Tourville (lié aux Condé) ont gravi les échelons avec plus de célérité... mais tous quatre ont été recrutés avec le grade de capitaine de vaisseau. Pour finir, une troisième et dernière liste, celle des lieutenants généraux promus durant le siècle des Lumières fournit 60 noms supplémentaires et, pour ne s'arrêter qu'à l'accès à cette dignité, seul le duc d'Antin connaît une ascension plus rapide, avec 135 mois de service en Σ_2 ; le duc d'Anville (petit-fils de Du Casse) et d'Estaing sont hors catégorie. Bien entendu, cette fois, 95% de ces lieutenants généraux étant passés par les gardes de la marine, la carrière est naturellement plus longue. Du Casse, qui vient juste après ces braves gens, avait son père qui vendait des jambons à Bayonne, s'il faut en croire Saint-Simon.

Du Casse est le seul Gascon à parvenir à la dignité de lieutenant général des armées navales sous Louis XIV : Jacques-Auguste de Rybeyrette et Joseph de Mons ne furent que chef d'escadre. Il est issu de la petite bourgeoisie paloise, *a priori* sans appui, en tout cas pas de cette dimension. Roturier, il l'est resté. Accédant à ces dignités successives, il reçoit les honneurs de la noblesse sans avoir à réclamer un anoblissement comme cela a été le cas pour Jean Bart (1694), Duguay-Trouin (1709) ou Froger de la Rigaudière (1711). Fait chevalier de

4 Ont été exclus, pour des raisons de cohérence de carrière, les chefs d'escadre décédés avant 1685 : Guillaume d'Almeras (†1676), Hector Des Ardens (†1675), Pierre I^{er} de Certaines de Fricambault (†1666), Mathurin Gabaret (†1671), La Rabesnière-Treillebois (†1672), Henri Cauchon-Davise, chevalier de Courtagnon de Lhéry (†1684), Damien, marquis de Martel (†1681), François, commandeur de Neuchêze (†1667), chevalier Paul (†1667), Louis-Gilles de La Roche Saint-André (†1668), Jacques d'Escoubleau, comte de Sourdis (†1645), François de Thurelles-Thiballier (†1672), Jean-Baptiste, chevalier de Valbelle (†1681).

Saint-Louis, il devient, comme le dit Hervé Pinoteau, « noble aux yeux du public ». Et puis, il n'a pas de nom à transmettre, n'ayant que deux filles dont une illégitime. C'est donc un vilain qui reçoit la croix de chevalier de Saint-Louis en 1697 (11 années de service) et est fait commandeur de l'ordre en 1711. Le Roi a institué cet ordre, dont il est Grand Maître, en 1693. Si l'on excepte Amblimont, Châteaurenault, les Estrées père et fils et Pannetié, faits commandeurs ou grands croix directement l'année de création, seuls Jean Gabaret, Nesmond, Relingue et Villette-Mursay ont eu, avec Du Casse, le privilège de recevoir ces deux décorations du vivant de Louis XIV. Sauf que, dans ce dernier cas, Louis Dieudonné n'avait pas le choix lorsqu'il fallut remettre le cordon rouge : son petit-fils et roi d'Espagne tenait à offrir la Toison d'Or à celui qu'il avait nommé son amiral des mers Océanes, et tant pis pour les preuves. Si Saint-Simon hurle au scandale universel à propos du chevalier puis marquis d'Asfeld, décoré en 1715, et fils d'un marchand de draps parisien, le père a été anobli en 1653, s'il geint pour le marquis de Bay, fils d'un cabaretier de Besançon, décoré en 1707, il est plus nuancé pour Du Casse⁵. Pour une fois, Philippe V entend se passer de l'avis de son grand-père. Voici ce qu'il lui écrit à la suite du retour du troisième convoi d'Amérique :

Monsieur Du Casse vient de me rendre un service encore plus important que les autres, qui mérite que je lui donne une marque éclatante de ma reconnaissance, c'est pourquoi j'ai résolu de l'honorer de l'ordre de la Toison d'Or voulant bien le dispenser de faire ses preuves⁶...

Les preuves en question n'ont pas de rapport avec la catholicité, Du Casse ayant abjuré probablement en 1686, tout comme Belle-Isle-Érard, Duquesne-Guiton, Duquesne-Mosnier ou Villette-Mursay, Forant ou les Gabaret. C'est bien de la noblesse dont il est question. Parmi les marins, le comte de Toulouse en 1704 (n°635) et Victor-Marie Estrées en 1706 (n°642) reçoivent de Philippe V cette marque d'estime tant prisée, avant Du Casse en 1712 (n°658), distinction insigne et rarissime dans la marine⁷.

On a souvent voulu faire de Du Casse un corsaire, il l'a été oui et au service direct de Seignelay, un flibustier, il a du moins été leur chef et leur cerveau, mais rien de comparable avec un Jean Bart, un Duguay-Trouin ou un Forbin. Aussi bon navigateur, il le prouve en passant par trois fois entre les mailles anglaises durant la Succession d'Espagne, aussi bon chef de guerre, c'est visible à terre lors de la prise de Carthagène en 1697, en mer, lors des batailles de Sainte-

5 Saint-Simon est devenu l'allié de Du Casse, par la duchesse, fille du maréchal, duc de Lorges, un Durfort de Duras.

6 Archives des Affaires étrangères (AAE) : correspondance politique espagnole, vol. 218.

7 *Knights of the Golden Fleece, Spanish Fleece*, sur internet.

Marthe en 1702 et de Velez Malaga deux ans plus tard, la palette de ses talents est infiniment plus étendue. Du Casse est tout à la fois un homme de la mer et un homme de guerre, un marchand spécialisé dans le commerce négrier, un planteur, un entrepreneur, un diplomate et un homme d'État, voire un financier. Ce dernier aspect n'est pas à négliger : Du Casse, cadet d'une simple famille bourgeoise, est, dès 1703, crédité d'une fortune de 1 200 000 livres, de quoi égaler bien du monde dans la finance, gens qu'il connaît très bien. L'étude de Daniel Dessert quant au montant des actifs et des fortunes des plus gros financiers à la fin du règne de Louis XIV le situe dans la première catégorie, les 16 % des fermiers et autres partisans qui ont une fortune (actif-passif) comprise entre 1 et 1,5 million⁸. La fortune de Du Casse s'élève exactement à 1 269 000 livres⁹. Peu de recherches ont abouti quant à savoir le montant de la fortune laissée par tel ou tel. À relire la thèse de Michel Vergé-Franceschi, certes Jean Bart laisse 161.000 livres, La Galissonnière un patrimoine assez voisin, tout comme Châteaurenault, en partie par son mariage, ou Rouvroy pour les mêmes raisons. Certes Victor-Marie d'Estrées a reçu 800 000 livres de sa mère et est propriétaire de Sainte-Lucie, ainsi que d'habitations à la Guadeloupe et Saint-Domingue. Pour les autres amiraux de Louis XIV, de nombreux cadets, c'est la marine du Roi qui nourrit. Il n'y a qu'à les regarder se transformer volontiers en contrebandiers ou en pilliers, y compris les mieux nés, pour se convaincre que cela ne suffit pas toujours¹⁰. Du Casse a encore cette singularité : de plus pauvre, il est devenu le plus riche. Sa fortune vaut qu'on la compare à celle de Duguay-Trouin, dix fois moins élevée. Le Malouin, avec ses appointements et pensions, perçoit 16 000 livres, Du Casse 20 000 entre ses appointements ordinaires de lieutenant général (12 000) et sa pension (3 000). Il touche en sus des appointements extraordinaires (5 000). La grande différence, c'est que le Breton a placé 68% de la fortune familiale dans la constitution de rentes sur les aides et gabelles, soit une rente de 1 960 livres. Du Casse, pour plus de 10 000 livres de rentes annuelles, mais cela ne représente que 17% de sa fortune. Duguay-Trouin a près de 40 000 livres en mobilier, argent, bijoux, vêtements ou argenterie, presque autant que Du Casse, mais, dans un cas, cela correspond à 32 %, dans l'autre à seulement 4 % du total. Il y a la fameuse dot

8 Daniel Dessert, *Argent, pouvoir et société au Grand Siècle*, Paris, Fayard, 1985, p. 135.

9 Arch. nat., MC/ET/XCVIII/517. Liquidation du 21 janvier 1752.

10 Philippe Hrodej, « Les convois français de la Carrera de Indias pendant la guerre de Succession d'Espagne », *Enjeux maritimes et conflits européens (xvi^e-xix^e siècles)*, Enquêtes & Documents, Centre de recherche sur l'histoire du monde atlantique, n° 28, Ouest Éditions, p. 59-78. L'union avec l'Espagne dès 1700 entraîne nombre de ces officiers sur le chemin de la tentation, à travers des voyages en droiture effectués pour le compte de Madrid. Aux trois convois de Du Casse, il faut ajouter les escadres de Coëtlogon, de Châteaurenault, d'Oroigne, de Chabert, sans compter les mouvements individuels.

– 300 000 livres – de sa fille Marthe, instituée également son unique héritière. Le Béarnais n'a aucune terre, aucune propriété, il loue un hôtel à Paris. Les Bourbon, particulièrement celui de Madrid, lui doivent beaucoup d'argent, mais traînent dans sa succession nombre de promesses de particuliers, de billets, dont 50.000 livres d'habitants de Saint-Domingue, le tout dépassant le demi-million. Ainsi, des années après que Louis XIV ait mis fin à son gouvernement domingois, l'amiral laisse courir des créances corroborant tout le bien qu'en pensaient les pères Le Pers et Charlevoix, cités successivement.

172

Je me borne à ce qui regarde son gouvernement de Saint-Domingue [...] jamais homme ne fut plus populaire, plus humain, plus accessible, plus insinuant que lui. Il sut toujours se faire tout à tous et se plier comme il voulut partout en semblant le céder aux autres et se faire à leur goût, il les tourna tous au sien et s'en rendit le maître absolu... Tous l'aimaient et servaient par amour persuadés qu'ils en étaient chéris eux-mêmes. Tous lui obéissaient aveuglément et étaient prêts à le suivre partout où il les aurait conduit. Il pouvait à son gré les injurier, les menacer, même les maltraiter, rien ne choquait ces esprits si brutaux de qui il souffrait d'ailleurs qu'ils l'injuriassent à leur tour quand la patience leur échappait en l'appelant le Rouge parce que son poil tirait sur le roux ; chien d'huguenot parce qu'il avait été calviniste ; voleur, de quoi on verra ci-après la raison. Rien de tout cela ne le choquait et il n'en faisait que rire. Ce concert parlé admirable avait de son côté pour fondement une profonde politique qui le rendait maître des cœurs et de la part de ses colons, la grande facilité qu'ils avaient de l'aborder pour lui exposer leurs plaintes ou leurs besoins, sur quoi ils s'en retournaient toujours contents et trouvaient en lui une ressource assurée [...]. Il est certain que jamais homme ne parut plus généreux que ce gouverneur et que par sa générosité, il a infiniment contribué à peupler l'île de Saint-Domingue. Dès que quelqu'un voulait s'y établir, et n'avait pas de quoi faire des avances pour cela, il lui ouvrait sa bourse, lui prêtait ses nègres sans aucun intérêt, et souvent même il ne voulait pas reprendre ce qu'il avait prêté. Il ne pouvait voir un homme dans la misère sans chercher aussitôt le moyen de le soulager et il avait avec tout le monde des manières si simples et si bonnes que tous le chérissaient comme leur père. Ainsi on peut dire que quand même il y aurait eu quelque chose à dire aux moyens, dont il se servait pour s'enrichir, c'était du moins au profit du public et des particuliers, qu'il s'enrichissait¹¹.

11 BnF, Ms fr. 8992, f° 107 ; R. P. Jean-Baptiste Le Pers, *Mémoire pour l'histoire de Saint-Domingue*, Paris, F. Barois, 1730-1731 ; R. P. Pierre-François-Xavier Charlevoix, *Histoire de l'île espagnole ou de Saint-Domingue*, Paris, J. Guérin, 1730, p. 261.

Grand seigneur sans seigneurie, riche mais généreux, Du Casse est hors norme, le seul à s'être enrichi sur le dos de la marine tout en contribuant au maintien à flot de cette dernière dans une période où, financièrement, elle était à genoux. Reste avant d'analyser les ressorts de cette élévation à présenter brièvement le personnage, la postérité lui ayant beaucoup moins souri qu'à d'autres¹².

UNE VIE À SERVIR L'ÉTAT : UN HOMME UTILE

La vie de Du Casse s'inscrit assez précisément dans le règne de Louis XIV avec le décalage d'une décennie au commencement : Louis naît en 1638, Du Casse vers 1650 ; le Roi prend les rênes de l'État en 1661, l'adolescent palois entend le bois des vaisseaux craquer pour la première fois en 1666. Le soleil achève sa course le 1^{er} septembre 1715, l'amiral s'est éteint deux mois plus tôt, malade, vieilli, épuisé par la route, par la mer, par ce long voyage.

Du Casse voit le jour en pays béarnais, à Pau. Rien dans sa famille qui touche directement à la mer, mais elle a des relations d'affaires probables, avec le milieu armateur de Bayonne ou de Ciboure. Il s'agit d'une petite bourgeoisie, qui choisit ses alliances dans la magistrature paloise, la noblesse alentour, s'enorgueillit d'un grand-père paternel ministre de la religion à Salies-en-Béarn, et d'un aïeul, côté maternel, concierge du château de Pau et valet de Jeanne d'Albret et de Henri de Bourbon, autant dire que le milieu baigne jusqu'à la Révocation dans un protestantisme profond. Profitons de l'occasion pour remercier Monsieur Taillemite d'avoir, dans la réédition de son *Dictionnaire des marins français*, accepté de ne plus tenir compte d'un acte de baptême qui est un vrai-faux introduit dans le dossier de Du Casse dans les années 1870. L'historiographie a la dent dure. Pas de naissance à Saubusse, pas en 1646, hors de question d'en faire un catholique¹³. Une éducation convenable au collège d'Orthez, et voilà le cadet de la famille qui, au fil du gave de Pau et de l'Adour, se retrouve écrivain sur un vaisseau de la Compagnie des Indes occidentales : le *Bayonnais*¹⁴. Périples triangulaires et droitures se succèdent, le jeune homme

12 L'un des descendants de l'amiral, en l'occurrence monsieur le sénateur Josselin de Rohan, président de groupe au Luxembourg et membre de la commission de la défense et des forces armées, à qui j'avais soumis l'idée de baptiser du nom de Du Casse une frégate, arguant du fait qu'après tout, si un Primauguet qui fait sauter son vaisseau pour embraser son adversaire avait réussi, celui qui était parvenu à redresser l'honneur de la France après la tragédie de Vigo, justement en ne perdant aucun de ses vaisseaux à Sainte-Marthe devant un ennemi supérieur en nombre, était en droit d'attendre pareille faveur, m'avait répondu que la marine de la République n'avait plus assez de bâtiments. Las, le sort s'acharne décidément !

13 Hrodej Philippe, « L'amiral Du Casse, le point sur des origines controversées », *Passé, présent et avenir du port de Bayonne*, Bayonne, Société des sciences, lettres et arts de Bayonne, 2000, p. 55-66.

14 Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques, minutes notariales III E 4074 et 4075.

troque sa plume contre un compas et sort du trou noir où les archives le perdent jusqu'en 1676. Il ressurgit capitaine de navire, propriétaire et armateur. Son port d'attache est Dieppe. Il s'insinue parmi les Chauvel et les Baudry, les plus puissants armateurs de la cité huguenote.

Du Casse sert les intérêts de plusieurs compagnies du Sénégal mais, à travers son action, on constate qu'il applique avant tout les principes de Colbert et en devient l'instrument en Afrique. Il profite de l'anéantissement des forts hollandais sur l'île de Gorée par l'escadre de d'Estrées (1677) pour étendre la domination française sur le littoral sénégalais : Rufisque, Portudal et Joal, réprimant les révoltes des rois nègres, que fomentent en sous-main les Bataves. En 1678, on lui confie l'*Entendu*, vaisseau du Roi armé en guerre, pour éliminer ces dangereux concurrents avant que la paix de Nimègue ne soit signée. Il s'empare du fort d'Arguin, proche du cap Blanc, et le fait raser. Le premier empire colonial au Sénégal que la France possède est l'œuvre de Du Casse. Les engagements oraux passés de chef à chef, avec les rois de Tein (Portudal), de Barbe (Joal) et de Cayor (Rufisque), entre décembre 1677 et avril 1679 serviront de base pour édifier le second, deux siècles plus tard. En effet, les bureaux du ministre n'ont pas manqué de rechercher ces précieux documents dans leurs archives sans jamais mettre la main dessus.

174

Parallèlement, le Béarnais n'oublie pas ses affaires. La Compagnie du Sénégal, en récompense des services rendus, l'autorise à armer pour son compte plusieurs navires, permissions qu'il outrepassa sous l'œil quasi bienveillant de Seignelay, qui succède à Colbert en 1683. Au fait des rouages de cette délicate mécanique, la traite négrière, où tout faux pas engendre une catastrophe, où la concussion et les fraudes sont monnaie courante, Du Casse entre dans la marine du Roi en 1686 avec un grade de lieutenant de vaisseau. Seignelay veut constituer une nouvelle compagnie dite de Guinée ; il lui est d'une aide précieuse. En 1688, il reçoit le commandement de *La Tempête* pour reconnaître les côtes africaines jusqu'au cap Lopes et rembourser son voyage en faisant la traite au nom du Roi. Ses renseignements sur les débouchés commerciaux de chacun des comptoirs, mais surtout l'exposé ambitieux de ses propositions pour chasser Hollandais et Anglais et établir une domination française sur la Côte de l'Or et celle des Esclaves, sont reçus favorablement à la Cour¹⁵. On le charge, selon ses projets, de la conquête du Surinam. L'expédition est un échec par manque de moyens, mais Du Casse, qui monte le *Hasardeux*, contribue activement à la prise de Saint-Christophe au mois d'août 1689. C'est encore lui qui, en janvier 1690, délivre les îles de Saint-Barthélémy et de Saint-Martin de l'occupation anglaise.

15 Paul Roussier, *L'Établissement d'Issigny 1687-1702. Voyages de Ducasse, Tibierge et d'Amon à la côte de Guinée*, Paris, Larose, 1935.

L'ambition de Colbert est de ne pas laisser les confins américains entre les mains hollandaises. L'expérience brésilienne s'est arrêtée en 1654, mais assurément pas l'appétit batave tourné à présent vers les Antilles. Les Anglais, longtemps à égalité avec les Français, ont pris une longueur d'avance en s'emparant de la Jamaïque en 1655. Depuis le début des années 1660, jamais les quantités de métal précieux n'ont été aussi importantes. N'en déplaise à Seignelay, partisan du commerce malouin intégré à la *Carreira da Indias*, il paraît nécessaire d'écouler les produits nationaux directement en Amérique, à condition d'avoir des gens sur place, à condition aussi de disposer d'une base pour servir d'entrepôt. Au vrai, ce type de commerce n'est que le complément de la traite négrière. Les voyages triangulaires font partie intégrante du système. Durant cette décennie, Colbert a le mérite de poser les fondements d'une puissance française aux Antilles. Il les fait racheter à leurs propriétaires au profit de la Compagnie des Indes occidentales, y installant des gouverneurs. Il faut bien avouer qu'après cela, la situation n'est guère différente. Selon la volonté de Richelieu, la France s'est emparée d'une partie de l'antichambre américaine, guère plus. Colbert est mal informé. Il pense à la Martinique pour entreposer les marchandises, puis désigne Grenade comme « la plus proche île de la Terre-Ferme »¹⁶. La partie occidentale de la mer des Antilles est *terra incognita*, ce qui explique l'envoi de La Rabesnières de Treillebois en 1668, avec une escadre. Les rapports expédiés de Saint-Domingue par son premier gouverneur, Ogeron de la Bouère, ne soulignent que l'état d'extrême dénuement dans lequel survit la petite colonie de la Tortue et Côte de Saint-Domingue. Il est presque sûr que la vision du ministre est aussi floue à propos de l'Afrique. Seuls des capitaines marchands peuvent apporter à la marine du Roi l'expérience de ces confins qui lui fait défaut. Du Casse, Montségur, Brémant, le chevalier d'Amon et quelques autres font figure de spécialistes. Du Casse, particulièrement, a assuré et renforcé les possessions sénégalaises après le passage de d'Estrées. Surtout, son mémoire de 1688 sur tout ce qui concerne l'Afrique d'après les relevés établis à bord de la *Tempête*, montre l'envergure du personnage.

En France, la mort de Seignelay porte au ministère Louis de Pontchartrain. Du Casse, grâce au soutien des premiers commis, n'est pas oublié par le nouveau ministre. Son gouvernement de Saint-Domingue marque les esprits puisqu'il jette les bases afin que s'épanouisse la « Perle des Antilles ». Lorsqu'en avril 1691, le marin béarnais voit s'estomper la côte aquitaine, officiellement à la tête d'un convoi de ravitaillement pour la Martinique, il se sait pressenti pour occuper ce

16 Pierre Clément, *Lettres, instructions et mémoires de Colbert*, Paris, Imprimerie impériale, 1861-1882 ; voir Lettre à Charles de Baas, gouverneur général des Isles, de Saint-Germain le 15 septembre 1669.

poste vacant. En effet, au mois de janvier, les Espagnols ont ravagé les quartiers du nord de la Partie française, décimant nombre d'habitants à la bataille de Limonade avec, parmi eux, le gouverneur Tarin de Cussy.

Le chantier qu'entreprend l'ancien capitaine marchand est de taille. Les défenses sont insignifiantes, les milices mal entraînées, indisciplinées. Une crise sociale secoue violemment la colonie. Le parti du tabac¹⁷ a, depuis quinze ans, réduit à la portion congrue la production de pétun, jadis la richesse de l'île. Les petits habitants ont perdu là leur moyen de subsistance, des milliers se sont enfuis à la Jamaïque ou à Curassol¹⁸, d'autres ont été happés par la flibuste et ont aussi disparu loin derrière l'horizon, dans la mer du Sud. Cette population comprenait de nombreux hommes qui « portaient l'arme », c'est-à-dire qui concouraient à la défense de la colonie. Ceux qui restent sont méfiants, apeurés, et regardent avec envie l'élite, ces Habitants¹⁹ indigotiers, qui occupent les postes éminents des conseils. Comme pour accentuer ce grave malaise, la position géographique de Saint-Domingue l'isole des Îles du Vent : il faudra, pour durer dans la guerre, compter avant tout sur soi.

176

Du Casse impose un régime militaire sévère mais compréhensif²⁰. Les quartiers sont regroupés, la milice s'entraîne, le canon garnit les retranchements et les redoutes. Le gouverneur aide de sa bourse les pauvres colons, veille au sort des mulâtres, des Indiens, des esclaves et des engagés. Il n'hésite pas à ouvrir grand la porte de la flibuste à ces gens désorientés, mais une flibuste qu'il contrôle comme chef, comme armateur et comme propriétaire de navires. Les Frères de la Côte, si inconstants, deviennent l'outil d'une renaissance. Ils échangent à Saint-Thomas leurs prises contre de la main-d'œuvre servile, en raflent sur les côtes jamaïquines. Aux Habitants, qui ne rêvent que de la canne, cette grande culture capitaliste, Du Casse donne aussi satisfaction. Son expédition à la Jamaïque, en 1694, permet de ramener 3 000 Noirs et d'enfourner dans les cales des ustensiles de sucrerie soigneusement démontés. Les colons de Saint-Christophe, déportés à Saint-Domingue en 1690 par les Anglais, ceux de Sainte-Croix que le chevalier Desaugiers a évacués en 1696, ne représentent pas seulement un apport humain, ils diffusent dans les quartiers un savoir-faire inestimable. Il ne manque plus que les capitaux : ce sera Carthagène en

17 Il s'agit de la ferme du tabac, mise en place en 1676 ; tous les documents utilisent cette expression.

18 C'est le terme qu'emploient les documents de l'époque pour désigner Curaçao.

19 Habitant (avec majuscule) est une façon de marquer les propriétaires de plantations (équivalent des *señores de enghenios* du Brésil). La majuscule les démarque des petits Blancs et renvoie à une notion de pouvoir puisque ces gens sont officiers de milices, magistrats au sein des conseils souverains de l'île ou officiers du Roi. C'est une façon de désigner l'élite des habitants.

20 Philippe Hrodej, *L'Amiral Du Casse, l'élévation d'un Gascon sous Louis XIV*, Paris, Librairie de l'Inde, 1999.

1697. Le baron de Pointis espérait ramener intact à ses armateurs le fruit de la victoire : il en est pour ses frais. Du Casse aussi courageux dans l'assaut contre la ville espagnole qu'habile à préserver son bien, sait convaincre Versailles de rendre justice : la colonie reçoit un quart des bénéfices du pillage, environ deux millions de livres²¹. Le Roi ne s'y trompe pas qui, avant Pointis, récompense Du Casse, l'autorisant à porter la croix sans avoir été reçu²².

Après Ryswick, Saint-Domingue prospère rapidement, et devient une colonie à sucre qui dépasse bientôt la Martinique et la Guadeloupe²³. Le gouverneur s'intéresse plus encore à l'interlope. Il a pris garde de ne jamais s'aliéner l'ennemi d'hier, le riche, l'Espagnol. Étrange jeu d'une guerre qu'il faut mener avec force et ménagement tout à la fois. À l'arrivée de Du Casse en 1692, les Espagnols incarnent l'ennemi mortel pour les colons, invincibles sur terre et pourtant proies favorites sur mer pour les flibustiers. Proies loin d'être sans défense : les Domingoïens ne sous-estiment pas les répliques maritimes des demi-galères armées à Cuba. Du Casse est le premier à réorienter véritablement l'offensive contre les Anglais de la Jamaïque, les sièges successifs de Saint-Christophe ressemblant plus à une vengeance mécanique mise en place par le plus fort du moment. La deuxième guerre de Cent Ans vient de commencer. Le Béarnais ne se trompe pas et, après le sac de Carthagène, où d'ailleurs les flibustiers se sont bien mieux comportés qu'Exquemelin ne le dit, ayant des ordres de leur chef, les relations restent le plus souvent amicales avec les voisins de Santo Domingo et les officiers de l'*Armada de Barlovento* qui ferment les yeux. L'exclusif à Saint-Domingue ne concerne pas les Espagnols, le gouverneur de la Jamaïque s'en plaint amèrement. Et puis, comme le laisse entendre l'ancien huguenot, n'est-on pas entre bons catholiques ? C'est un peu comme si, malgré des réticences çà et là, tout le monde en Amérique connaissait la teneur du testament de Charles II. Du Casse devient l'outil indispensable de Pontchartrain pour pénétrer le commerce américain des Espagnols. L'assaut est général. Du Casse livre ses pensées s'agissant de la mer du Sud, mais il est le maître-d'œuvre pour la mer du Nord avec la Compagnie de Saint-Domingue, et pour la traite négrière avec celle de l'Asiento.

Philippe d'Anjou règne : un Bourbon hérite par là même de l'Empire américain tant convoité par les autres nations. La France se trouve obligée de tenir, à défaut de diriger, cet immense ensemble qui menace de s'effondrer. Du Casse se montre indispensable dans l'établissement d'une politique cohérente.

²¹ Arch. nat., fonds colonial B18, f° 591, Arrêt du Roi du 2 décembre 1697.

²² *Id.*, fonds colonial B18, f° 563, Lettre de Pontchartrain à Du Casse, le 27 novembre 1697.

²³ Philippe Hrodej, « Et le sucre fut : l'apparition de l'or blanc dans la partie française de Saint-Domingue », *Techniques et Colonies : XVI^e-XX^e siècles*, Paris, SFHOM, 2005, p. 203-223.

Et tant pis pour son absence d'intérêt s'agissant de l'étiquette, comme le lui reproche Jérôme de Pontchartrain²⁴ :

Vous vous servez dans votre mémoire en parlant du Roi du terme de Majesté très Chrétienne, cela est bon pour un étranger, mais pas un Français, il n'y a d'autre dénomination que le Roi et Sa Majesté. Vous vous êtes aussi trompé dans les qualités, c'est monsieur le chevalier de Châteaurenault, lieutenant général qui commandera l'escadre et non monsieur le marquis de Châteaurenault, capitaine de vaisseau son neveu, ce qui pourrait être dans la suite une occasion de difficulté. Monsieur de Coëtlogon ne s'appelle point non plus vicomte mais le chevalier.

178

Le ministre se plie néanmoins à ses décisions, même si Louis et lui-même avouent être choqués par l'audace et l'aplomb de celles-ci, qui évincent l'ambassadeur en personne. Dès son retour à Paris en septembre 1700, son rôle de conseiller, de chef d'état-major, s'agissant de tout ce qui se fera en Amérique durant la guerre de Succession d'Espagne, lui ôte désormais tout repos. Une seconde mission madrilène lui assure de prime abord la confiance du jeune Philippe V et permet la signature de l'Asiento, le monopole de la traite négrière aux colonies espagnoles. Louis XIV a signé, le 20 juillet 1701, les « provisions de chef d'escadre de l'Amérique », nomination surnuméraire qui le spécialise, l'isole, et en fait le maître de cérémonie, comme au temps où, d'une main de fer dans un gant de velours, il régnait sur Saint-Domingue²⁵.

En 1702, il prend la tête d'une escadre et va secourir en troupes et en munitions les places hispaniques de l'Amérique. Sa rencontre avec Benbow dont les forces sont supérieures – 7 vaisseaux contre 4 – est l'occasion de livrer l'une des plus longues batailles de l'histoire navale (30 août-4 septembre). Du Casse maintient le cap et gagne triomphalement Carthagène, tandis que les Anglais rebroussement chemin, l'amiral anglais mourant de ses blessures²⁶. Les séjours auprès du monarque espagnol s'intercalent avec les campagnes de guerre. En 1704, le chef d'escadre « de l'Amérique » combat brillamment à Velez Malaga. L'amiral Shovell, sur le *Barfleur* de 90 canons, préfère provoquer Du Casse au sein de l'avant-garde et laisser un de ses matelots affronter Villette-Mursay. Au cours de cette meurtrière journée, son vaisseau l'*Intrépide*, de 84 canons, fait le plus grand feu de toute la ligne : 3 000 boulets tirés, et Du Casse est gravement blessé²⁷. En 1705, il assure la défense de Cadix. L'année suivante, il participe à

24 Arch. nat., fonds colonial B 24, f° 104, Pontchartrain à Du Casse, le 28 mars 1701.

25 *Id.*, fonds marine, dossier personnel C7 91.

26 Philippe Hrodej, *L'Amiral Du Casse...*, *op. cit.* : voir le récit paru dans le *Mercure Galant*, retranscrit p. 463.

27 Arch. nat., fonds marine, B4 27, f° 41, Ordre de bataille.

l'éphémère blocus naval de Barcelone. L'argent, nerf de la guerre, est une manne que l'on possède mais qu'il faut quérir, là-bas, de l'autre côté de l'Atlantique, où les Britanniques règnent en maîtres. Par deux fois, en 1707 et 1708, puis en 1711 et 1712, Du Casse se voit confier cette délicate entreprise, que seul un excellent navigateur, un marin expérimenté, un commandant valeureux et un grand tacticien peut espérer mener à terme. Sa première traversée le voit revenir lieutenant général. Déjà Philippe V entend récompenser celui qui lui permet de nourrir la guerre. En témoignent ces savoureux échanges épistolaires entre Jérôme de Pontchartrain et l'ambassadeur Amelot :

On ne peut être plus content que ne l'est Sa Majesté Catholique de la conduite de Monsieur Du Casse et du service important qu'il a rendu en cette occasion. Elle lui a écrit une lettre pour lui marquer sa satisfaction et son intention est de lui faire un présent croyant que le Roi le trouvera bon²⁸.

Pontchartrain répond qu'un présent n'intéresse pas le lieutenant général, « se croyant trop récompensé par le seul bonheur d'avoir bien exécuté les ordres de Leurs Majestés ». Par contre, il serait plus sensible à quelque marque d'honneur :

En cas que Sa Majesté Catholique en prenne la résolution, je vous prie de me mander avant de le faire savoir à Monsieur Du Casse quelle marque d'honneur elle jugerait à propos de lui donner afin que j'en rende compte à Sa Majesté et qu'elle voit si elle conviendra à son *lieutenant général de ses armées navales*, car il est également à craindre qu'elle ne soit trop grande ou trop petite²⁹.

La réponse de l'ambassadeur porte un éclaircissement sur l'ambition, légitime au demeurant, de Du Casse, mais aussi sur ses revenus :

Monsieur Du Casse comme vous savez, s'est expliqué qu'il ne recevrait point de présent, mais il a laissé entendre qu'il serait sensible à une marque d'honneur, et je sais qu'il y a déjà du temps qu'il désirerait fort la Toison d'Or. Les grâces que le Roi d'Espagne peut accorder en ce genre sont une clé de gentilhomme de la Chambre ou capone, la seconde comme vous savez est beaucoup plus honorable, un titre de comte ou de marquis en Castille, l'ordre de la Toison, le traitement de Grand et la Grandesse. Je crois qu'il n'est pas question des deux derniers, la Toison ne se donne ordinairement *qu'à des gens d'une naissance fort distinguée* et à vous parler franchement, le Roi d'Espagne aurait peine à l'accorder à Monsieur Du Casse à moins que le Roi en témoigne le désirer. Après

28 *Id.*, Affaires étrangères, B1 771, reg. 6, non fol., Amelot à Pontchartrain, Madrid le 3 septembre 1708.

29 AAE, Correspondance Politique Espagne, vol. 186, f° 52, Pontchartrain à Amelot, Versailles le 23 septembre 1708. Les passages soulignés dans ce texte et dans le suivant l'ont été par le ministre lui-même.

cela Monsieur, comme il faut que vous sachiez tout, je ne dois pas vous laisser ignorer que Monsieur Du Casse a touché 18 000 piastres aux Indes de l'argent du Roi d'Espagne, savoir 6 000 pour une année d'appointements de capitaine général, en vertu d'une patente qu'on lui donna il y a quatre ans et qui n'eut point d'effet alors, et 12 000 écus pour une gratification qui lui avait été accordée ci-devant par le Roi d'Espagne, et dont je n'avais point de connaissance.

Cela joint aux 4 000 écus qui lui ont été payés pour sa table pendant neuf mois, composent une somme assez considérable que Monsieur Du Casse a touchée en moins d'un an qu'a duré son voyage. Je sais bien que cela ne paye pas entièrement un service tel que celui qu'il vient de rendre, mais il ne faut pas au moins qu'on croit en France qu'il a fait le voyage à ses dépens, 22 000 piastres en dix mois doivent être comptées pour quelque chose. Le Roi d'Espagne auquel j'ai rendu compte de votre lettre attendra de connaître le sentiment du Roi sur cette matière et en mon particulier, je serais assurément très aise que Monsieur Du Casse ait lieu d'être content. Je l'estime fort et je sais que ce qui le touche ne vous est pas indifférent³⁰.

Du Casse a dû se mordre les doigts de ne pas être noble, lui qui avait obtenu l'anoblissement pour certains de ses officiers à Saint-Domingue. Il faudra patienter au dernier convoi, mené par trois vaisseaux français qui ne s'embarrassent pas des pesants galions. Le Béarnais a obtenu carte blanche de Philippe V, pressé par le besoin d'argent. Il dirige le convoi de main de maître par une escadre légère, rapide et discrète, qui ramène l'argent en un voyage éclair au lieu du traditionnel système des galions, lourd, peu rapide et voyant : de quoi être fait chevalier de la Toison d'Or de la volonté de Sa Majesté Catholique. Il faut dire que les 20 millions de piastres ramenés renflouent le trésor. La guerre continuera, suffisamment pour qu'à Utrecht les Bourbons sauvent le trône espagnol et conservent leur empire américain intact. Le « capitaine général des armées navales » de Philippe V commande en chef les escadres franco-espagnoles devant Barcelone en 1714, mais pour peu de temps : malade et meurtri, l'amiral débarque : il meurt à Bourbon-l'Archambault le 25 juin 1715. Saint-Simon en fait l'éloge, à la hauteur de sa réputation :

C'était un grand homme maigre qui, avec l'air d'un corsaire et beaucoup de feu et de vivacité, était doux, poli, respectueux, affable, et qui ne se méconnut jamais. Il était fort obligeant, et avait beaucoup d'esprit avec une sorte d'éloquence naturelle, et, même hors des choses de son métier, il y avait plaisir

³⁰ Arch. nat., Affaires étrangères, BI 771, reg. 6, non fol., Amelot à Pontchartrain, Madrid le 10 octobre 1708. Passage souligné dans le texte.

et profit à l'entendre raisonner. Il aimait l'État et le bien pour le bien, qui est chose devenue bien rare³¹.

Du Casse a su bâtir son destin, sa fortune et se ménager dans les milieux financiers de solides relations d'affaires qui dépassent de très loin un statut qu'il a toujours voulu modeste. Le mariage de son unique fille légitime avec Louis de Roye de La Rochefoucauld en apporte la preuve. Cette union, qui étonne, scelle une alliance non seulement avec l'un des plus prestigieux noms de la noblesse française, mais aussi avec les Pontchartrain, alliés aux La Rochefoucauld, tout comme Saint-Simon. Pour échafauder sa carrière, le Béarnais s'est appuyé sur plusieurs réseaux successifs. Surtout, il est utile au point d'être, dans un domaine qu'il élargit progressivement, souvent indispensable !

LES RESSORTS D'UNE ÉLÉVATION : UN HOMME DE RÉSEAUX

Dans le cas de Du Casse, le protestantisme n'a apporté que des avantages. D'abord une éducation plus que convenable, bien que cadet. Avoir lu sa correspondance suffit pour s'en convaincre : le Gascon sait aussi se battre avec une plume ; le pauvre Pointis en a fait les frais, mais aussi le tout puissant comte de Blénac, gouverneur général des Isles. Cette éducation est générée par le grand-père, Gaillard Du Casse, ministre de la religion à Salies. C'est l'un de ses dix enfants, Jacques, qui est reçu voisin à Pau³² en 1646, d'où une naissance qu'il faudrait situer entre 1647 et 1650, et plus près de 1650 puisqu'il y a un frère aîné. Pau est un bastion huguenot, l'alliance, par sa mère, avec les Rémy est importante : cette famille descend de Robert Rémy, valet de chambre de Jeanne d'Albret et concierge du château, et elle a donné à la cité de Pau des jurats, des avocats, des professeurs. Marie Rémy, grand-tante de Judith de Rémy, mère de notre personnage, épouse en 1590 Alexandre Blair, arrière-grand-père du financier Melchior de Blair, qui est présent au mariage de Marthe Du Casse avec Louis de Roye de La Rochefoucauld. Pour autant, la famille n'est pas riche, ce que confirme le père Le Pers. L'aîné, François, meurt entre 1691 et 1693, lieutenant de carabiniers, et son bien est très modeste. Jeanne, née en 1659, n'est identifiable qu'en 1737, date de son décès en Hollande où elle s'est réfugiée. Esther reste à Pau après son abjuration, chez la fille naturelle de l'amiral, laissant une petite fortune derrière elle, mais le temps a passé.

Le protestantisme encore permet à Du Casse de faire souche à Dieppe. Lorsque l'on trouve sa trace, en 1673, il navigue pour le compte de Pierre

31 Saint-Simon, *Mémoires*, op. cit., t. IV, p. 673.

32 C'est être reçu bourgeois.

Formont, financier huguenot, avec un passeport anglais, ce qui n'empêche pas son navire d'être mené à Curassol par les Hollandais³³. Sans revenir sur les extraordinaires péripéties qui surviennent ensuite, l'exemple du *Lys*, en 1676, est édifiant. Du Casse est propriétaire et capitaine de ce navire de 300 tonneaux où sont intéressés des directeurs de la Compagnie du Sénégal. Mais, parmi les 21 intéressés, qui ajoutent 23 000 livres, se trouvent aussi Nicolas Rouxelin, Étienne Landais, et jusqu'à l'intendant de commerce Bellinzani³⁴. Ces financiers gravitent tous autour du clan Colbert. Autre détail, la vision internationale très développée du commerce huguenot : le *Lys* était censé vendre sa cargaison à Hambourg, mais il revient à Dieppe après avoir failli être mené en Hollande, tout en passant à l'aller et au retour par l'Angleterre. Les ports normands dominant largement le commerce antillais et négrier, la proximité de Paris facilite les transferts de capitaux. À Dieppe, la communauté huguenote compte 12 000 personnes sur 100 000 en tout pour la province (12 %) ; elle est donc particulièrement puissante³⁵. Ce sont les catholiques qui subissent, pas le contraire. Une liste des capitaines ayant effectué des voyages aux Isles entre 1675 et 1685 permet de s'apercevoir que 22 d'entre eux sont de la RPR, encore que la confession des trois restants ne soit pas indiquée ; on remarque la même chose au sein de la Compagnie du Sénégal. Les navires normands armés pour le long cours ont un tonnage supérieur à ceux des autres ports de la façade atlantique. À Dieppe, David Chauvel, qui abjure dès 1683, cousin de la belle-mère de Du Casse, possède à lui seul 42% de ce tonnage, selon le rôle général de 1686³⁶. Le Béarnais entre dans un réseau très structuré par des alliances avec toutes les grandes familles de l'armement normand, mais aussi par des correspondants disséminés à La Rochelle, à Bordeaux, en Angleterre, aux Provinces-Unies, et dans toutes les colonies. La veuve Baudry, Marthe Chauvel, est en contact direct avec le ministre ou ses commis, recrute des engagés pour les officiers coloniaux, est localement la procuratrice de quelques-uns, arme des navires au nom de la Compagnie du Sénégal, possède une raffinerie sucrière, réexporte le pétun. Dans ce réseau, on rencontre un Lagarde ou un Delahaye, respectivement commis et valet de chambre de Seignelay, et encore Patoulet, intendant à Dunkerque après son passage aux Isles, Gabriel Apoil, receveur et payeur de rentes à l'Hôtel de ville de Paris, par qui transitent les affaires du personnel colonial. Avoir un gendre, remarqué par ses talents de négociateur, propriétaire, armateur et

33 Arch. nat., série ancienne Z1d 77 et 78, Contrat passé par Pierre Formont le 17 novembre 1672.

34 *Id.*, série ancienne Z1d 79, Registre des assurances faites à Paris, 16 janvier 1676.

35 Philippe Hrodej, « Du Casse, un marin gascon, du Protestantisme à la Toison d'Or », dans *Rochefort et la mer. Marine et protestantisme au XVII^e siècle*, t. 14, 1998, p. 15-33.

36 Chambre de Commerce de Dunkerque, « Rôle général des bâtiments de mer employés au commerce », 1686, document reproduit dans Alain Demerliac, *La Marine de Louis XIV. Nomenclature des vaisseaux du Roi-Soleil de 1661 à 1715*, Nice, Oméga, 1992.

capitaine au sein de la Compagnie du Sénégal, susceptible donc de pénétrer les rouages à tous les endroits du réseau, est une opportunité dont se saisit Marthe Chauvel.

Cette dernière refuse d'abjurer, renvoie vertement les pères missionnaires en clamant que toute sa maison vivra et mourra dans son ancienne religion, tandis que son frère, un autre David Chauvel, se montre « persuadé des mérites de la religion catholique et principalement de l'eucharistie » mais ne peut se convertir « à cause des emportements de sa femme »³⁷. Cette résistance des femmes donne une idée de la façon dont a été forgé le caractère de l'épouse de l'amiral. Durant son gouvernement domingois, elle est son ambassadrice à Versailles et l'abjuration ne l'a changé en rien, ni sa volonté, surtout quand elle annonce au ministre son intention de se jeter à ses genoux, et ses talents comptables. Avec une telle compagne et en utilisant les services de Gabriel Apoil, Du Casse peut partir au bout du monde tranquilisé. Reste une carte à jouer, car le protestantisme est un atout. Des officiers, tels Forant, Villette-Mursay, de la Mothe ou Belle-Isle-Érard, ne sont pas les seuls à bénéficier de grâces. Un Louis Massiot, marchand de La Rochelle, reçoit, sitôt converti, une commission de commissaire de la marine dont le ministre attend les bons effets auprès des autres religionnaires. Il pense à Jacques Godefroy, gros marchand de La Rochelle, dont d'Estrées, catastrophé, annonce la fuite depuis l'île de Ré avec sa famille et « beaucoup d'argent ». Le nouveau cadre créé par la Révocation a rapidement dépassé les frontières religieuses et a donné naissance à un enjeu commercial. Dans ce contexte, les capitaines marchands sont l'objet d'une attention particulière. Un Jean de Monségur, basque et ami de Du Casse, obtient un brevet de lieutenant de vaisseau du Roi après sa conversion. On va jusqu'à débaucher ceux qui sont passés à l'étranger. À l'ambassadeur de France en Angleterre, Barillon d'Amoncourt, Seignelay propose, contre promesse de leur retour, d'offrir à ceux de la RPR protection et secours, quitte à leur donner de l'argent. Après la Révocation, il expédie outre-Manche le commissaire Robert – futur intendant des Isles et de Brest –, car « il connaît les gens de mer ». Suivent Usson de Bonrepos et Forant avec des fonds remis par le trésorier général de la marine. Le Danois, commissaire de la marine au Havre, est pareillement envoyé auprès du comte d'Avaux, ambassadeur en Hollande. Je l'ai dit dans ma thèse, l'entrée dans la marine du Roi le 15 mars 1686 n'est pas au vrai une grâce : plutôt le résultat d'un marchandage puisque Du Casse avait reçu des propositions de service du Prince d'Orange, avec des

37 *Mélanges Colbert*, Paris, BnF, 1986-, t. 6, « Rôle général des nouveaux convertis de la ville de Dieppe, leurs caractères et dispositions d'esprit trouvés lors de la visite des Pères missionnaires établis en cette ville par les ordres de Monseigneur le coadjuteur de Rouen », 1686.

appointements supérieurs et la promesse d'un commandement. Le contenu de ce billet transmis à l'intendant Montmaur, Seignelay n'a plus le choix³⁸. La carrière africaine du Béarnais, l'armement contre le Surinam ne peuvent se comprendre que par ce *deal*. Les appuis occultes de la finance et du clan Colbert ne sont pas déterminants, mais ils autorisent l'élaboration d'un réseau de haute volée et durable.

184

Ce réseau « supérieur » est dévoilé lors de « l'entreprise pour prendre Surinam et pour mettre Cayenne en sécurité » au début de 1689. Parmi les proposants, quitte à le faire à contrecœur, Messieurs de La Touche, Salabéry et Bégon, ainsi que Lagny, sont fortement intéressés pour une mise hors de 110 000 livres. Le rôle de ces premiers commis est primordial. À la mort de Seignelay, Louis de Pontchartrain conserve les sept premiers commis qui dirigeaient l'ensemble du département de la marine et des colonies. Entre autres choses, La Touche gère la marine du Ponant, le commerce d'Espagne, les Compagnies du Sénégal et de Guinée. Salabéry, surtout retenu par les affaires du Levant, a dans sa besace la gestion des prises. Il reçoit de Louis XIV la charge lucrative de donataire du Roi des successions vacantes dans les îles d'Amérique et côte de Saint-Domingue. Michel Bégon de Montfermeil, frère de l'intendant, gère le personnel, l'expédition des commissions, des brevets. Ce manieur d'affaires, familial, tout comme Lagny, du financier François Berthelot, est en relation directe avec Du Casse : en 1703, Marthe Baudry prête, au nom de son mari, quelque 21 500 livres en louis d'argent à Bégon et à son épouse Catherine Guymont. Reste l'ami, en témoigne la longue et affectueuse correspondance retrouvée à la Bibliothèque nationale, avec Jean-Baptiste de Lagny. Amitié fidèle malgré les divergences. Du Casse pour avoir été directeur au sein des Compagnies du Sénégal, puis de celle de Guinée, qui appartiendra à celle de Saint-Domingue et à l'Asiento, a toujours défendu la liberté du commerce puis son contrôle depuis l'Amérique, et non pas depuis des bureaux parisiens ; et puis Lagny est l'un des directeurs de la Ferme du tabac, honnie à Saint-Domingue. Il n'empêche, de l'Aunisien, Gabriel Dessert dit qu'il était « l'un des plus actifs agents de Colbert dans le domaine économique, en particulier pour tout ce qui concerne les questions maritimes et commerciales ». Gouverneur de Saint-Domingue, Du Casse propose à ces commis de fréter des vaisseaux du Roi pour la course, d'utiliser le prétexte d'un convoi de munitions et de vivres pour diminuer la dépense. Il s'offre à fournir le ravitaillement, sauf la farine et l'eau-de-vie, promettant un bénéfice de 100 %. La collaboration sera durable.

38 Arch. nat., fonds marine B3 51, f°57, Montmaur à Seignelay, Le Havre le 24 février 1686 ; B2 56, f° 51. Brevet pour le Sieur Du Casse de lieutenant de vaisseau, Versailles le 15 mars 1686.

Ce gouvernement domingois, après les services personnels rendus à Seignelay, renforce fortement ce réseau grâce aux Pontchartrain, père et fils. Le premier, impuissant à secourir les colons, se garde d'inquiéter le Gascon, qui met en place un proconsulat personnel, tant pis pour le gouverneur général, tant pis pour Pointis. Le second, qui a pour projet la pénétration commerciale de l'Amérique espagnole, a trop besoin de Du Casse. Il y a aussi l'argent dont on n'ose pas assez parler librement de peur d'occulter la gloire, cette grande chasseresse qui vous conduit directement au cimetière. Du Casse a empoché 500 000, peut-être 600 000 livres, dans l'affaire de Carthagène. L'argent n'est pas le critère mais un élément déterminant dans le cadre d'une carrière maritime : il faut pouvoir avancer les fonds, montrer sa bonne volonté pour ce qui est du remboursement, savoir prêter à l'État, les fameuses rentes de l'Hôtel de ville. Comme cela ne suffit pas, voilà une dot bien utile pour se frotter à la grande noblesse et s'allier au ministre en personne.

Cependant, les ministres ne suffisent pas. Riche, il faut étendre le réseau. Lagny, son ami et ancien protecteur, décède au début de 1701, Apoil disparaît à la même époque. Il conserve des relations solides avec Salabéry et La Boulaye, premiers commis, qui le consultent souvent, mais, à la Cour, on le connaît peu. Sa renommée et son prestige le servent auprès de jeunes gens, tels le duc d'Anjou (17 ans en 1700), le comte de Toulouse (23 ans), ou Jérôme de Pontchartrain (27 ans). L'amiral de France ne cache pas son estime à l'égard du colonial, depuis l'affaire du dixième des prises et celle de Carthagène. Surtout, Philippe V et son épouse admirent et ont confiance en l'homme, celui qui sait convaincre sans jamais oublier l'intérêt de la France, mais qui sait aussi être le confident particulier, l'émissaire spécial qui fait le lien entre le grand-père et son petit-fils. Cette fois, les réseaux atteignent les sommets. Durant la guerre de la Succession d'Espagne, Du Casse côtoie les ministres français ou espagnols, les ambassadeurs, les financiers.

Du Casse s'imisce dans le monde fermé de la haute finance. Malgré ses heurts passés avec Antoine Crozat, l'un des associés de la Ferme du tabac, il se rapproche de l'ancien capitoul de Toulouse, homme de son pays et de son âge, dès la création de la Compagnie de Saint-Domingue. Crozat s'est engagé en profondeur dans les affaires maritimes. Du Casse a un pouvoir décisionnel qui indique le sens à donner à celles-ci. L'un des dossiers épineux, en litige entre la France et l'Espagne, est celui du Mississippi où Du Casse est plus que consulté. Pontchartrain concède la Louisiane à Crozat en 1712. Le financier aurait-il déjà quelques idées, sur la cession de Pensacola à la France ? Il n'hésite pas à avancer au capitaine de vaisseau-diplomate sa quote-part pour entrer dans

le capital de la Compagnie de l'Asiento. Cela permet de boucler ce réseau en entrant de plain-pied dans le cercle des bâtards. L'ancien capitoul est devenu, sur les recommandations de Louis de Pontchartrain, l'intendant de la maison des Vendôme et, en 1707, il a marié sa fille au comte d'Evreux, cousin du duc. Dans les méandres de la correspondance diplomatique, on devine les bonnes relations qui lient Vendôme à Du Casse.

À ce niveau, les réseaux sont désormais secondaires, Du Casse est homme d'État.

Carrières des commandants des vaisseaux présents à Velez-Malaga

NOM	GM	EV	LV	CF	CV	Δ ₁	CE	Δ ₂	Σ ₁	LG	Δ ₃	Σ ₂
Ailly			4-75		2-78	34	5-07	351	385	12-20	163	548
Aligre		1-68	3-73	1-76	1-77	108	11-05	340	448	8-15	117	565
Arginy		1-77	1-82		8-89	151						
Bagneux			9-75		1-84	100						
Beaujeu		3-78	1-84		1-91	154						
Bellefontaine		3-65	2-67		12-73	105	1-03	349	454	10-12	115	569
Belle-Isle-Erard			7-65		3-73	92	1-03	238	330			
Benneville	7-84	1-89	1-91	1-93	1-96	138	3-28	386	524	10-36	103	627
Béthune		2-80	1-84		1-89	107	11-20	382	489	3-34	160	649
Blénac	8-76	1-79			5-93	201						
Chabert		2-67	2-70	1-76	1-79	139	9-07	344	483			
Champmeslin	1-70	2-72	2-78		1-87	204	8-15	343	547	6-24	106	653
Champigny	1-70	2-73	1-75		1-80	120	9-07	332	452	1-20	148	600
Châteaumorant		12-73	1-79		2-84	123	8-12	342	465	11-20	99	564
Châteaurenault			2-61		3-66	57	12-73	93	150	2-88	170	320
Coëtlogon		8-70	2-73		1-75	53	11-89	178	231	6-01	139	370
Colbert de Saint-Mars		2-72	12-73	2-75	2-78	68	7-21	533	601			
Des Herbiers		9-71			2-80	101						
Du Casse			3-86	9-89	1-93	82	7-01	102	184	12-07	72	256
Du Palais			4-75		1-77	21	6-06	369	390			
Duquesne-Guiton		2-67	1-69		2-78	128	11-05	333	461	12-20	181	642
Duquesne-Mosnier		2-78			6-85	88	8-15	362	450			
Estrées V. M.	2-77									12-84		
Ferville	3-68	2-70	3-72		1-80	142						
Grancey	12-85	1-87	4-88		1-93	73	12-20	335	408			
Hautefort	8-85	1-87	1-91		8-92	84	10-12	242	326	6-22	116	442
Infreville		11-63			12-64	13	1-93	349	362			
La Harteloire		1-68	5-72		1-75	84	4-97	267	351	11-05	103	454
La Luzerne	9-80	4-81	1-82		1-89	100	8-15	199	299	3-27	139	438
La Rochalart 1	12-76	1-80	1-84		1-89	145	1-20	372	517	6-30	125	642
La Rochalart 2	4-87	1-89	1-91	1-96	1-03	189	3-28	302	491	5-41	158	649
Langeron		11-70			11-71	12	10-89	215	227	4-97	90	317
Lannion	2-80	1-82	1-84		1-89	107						

NOM	GM	EV	LV	CF	CV	Δ_1	CE	Δ_2	Σ_1	LG	Δ_3	Σ_2
Lorraine	5-90	1-91	1-92		1-93	32	1-03	120	152			
Modène		2-78	1-82		9-89	139	12-20	375	514			
Mons	4-73	12-73	1-80		11-89	199	12-20	373	572			
Montbault		2-73	12-75	1-82	1-84	131						
O de Villers		4-76	1-82		10-86	71	4-02	186	257	12-07	68	325
Oroigne	4-72	2-73	2-78		11-89	211						
Osmont		2-78	1-82		11-89	141						
Patoulet		7-77			1-89	138						
Phélypeaux	1-91	1-92	1-93		1-96	60						
Pointis		?-72	1-77		1-85	151	10-99	177	328			
Pontac	3-74	7-77			11-89	188						
Relingue					9-70		11-89	230	230	4-97	89	319
Rouvroy		1-75	1-77		1-82	84	10-12	369	453	11-20	97	550
Saint-Clair	2-70	12-73		12-86	9-89	235						
Sainte-Maure		3-73	1-77		1-82	106	10-12	381	487	11-20	97	584
Sébévill		?-69	3-73		1-75	67	1-03	336	403			
Serquigny		3-72	12-75		1-82	118	12-07	311	429			
Villette-Mursay					3-72		1-86	166	166	11-89	46	212

Jacques d'Arcy commandeur d'Ailly (*Sceptre*) †1720 ; Philippe-César d'Aligre de Saint-Lié (*Ardent*) †1720 ; François Lecamus chevalier d'Arginy (*Écueil*) †1723 ; Pierre de Bagneux (*Fortuné*) †1718 ; Jacques de Quiqueran chevalier de Beaujeu (*Saint-Louis*) †1714 ; Jacques-Auguste-Éléonore Ménard commandeur puis bailli de Bellefontaine de la Malmaison (*Éclatant*) †1720 ; Jean de Belle-Isle-Érard (*Magnifique*) †à Velez ; Vincent d'Irumberry de Salaberry de Benneville (*Rubis*) †1750 ; Louis comte de Béthune de Selle (*Vermandois*) †1734 ; Jean-Louis de Courbon-Romégou marquis de Blénac (*Furieux*) †1714 ; Michel de Chabert (*Monarque*) †1711 ; Charles-Gilles comte de Desnos-Champmeslin (*Sérieux*) †1726 ; Antoine Bochard marquis de Champigny (*Couronne*) †1720 ; Jean-François Joubert de la Bastide marquis de Châteaumorant (*Parfait*) †1722 ; François-Louis de Rousselet comte puis marquis de Châteaurenault (*Oriflamme*) †1716 ; Alain-Emmanuel marquis de Coëtlogon (*Tonnant*) †1730 ; François Colbert de Saint-Mars (*Heureux*) †1722 ; Armand Charles Desherbiers de l'Étenduère (*Arrogant*) †1723 ; Jean Du Casse (*Intrépide*) †1715 ; Camille commandeur de Digoine du Palais (*Orgueilleux*) †1721 ; Abraham marquis de Duquesne-Guiton (*Saint-Esprit*) †1724 ; Louis-Abraham comte Duquesne-Mosnier (*Toulouse*) †1726 ; Victor-Marie marquis de Cœuvres puis duc d'Éstrées (*Foudroyant*) †1737 ; de Ferville (*Fendant*) †1715 ; Louis-François Rouxel de Medavy comte de Grancey (*Fleuron*) †1728 ; Gilles de Flotte (de Gontaut ?) comte d'Hautefort (*Entreprenant*) †1727 ; Louis Leroux Saint-Aubin d'Infreville (*Saint-Philippe*) †1712 ; François-René de Betz comte de La Harteloire (*Triomphant*) †1726 ; François de Briqueville comte puis marquis de La Luzerne (*Lys*) †1746 ; Gaspard de Goussé comte de La Rochalart (*Excellent*) †1745 ; (1) l'ainé ; Charles Gaspard de Goussé chevalier puis marquis de La Rochalart (garde pavillon sur le *Terrible*) †1748 (2) le cadet ; Joseph Andrault marquis puis comte de Langeron (*Soleil-Royal*) †1711 ; Claude chevalier de Lannion (*Mercur*) †à Velez ; Louis-Alphonse-Ignace d'Armagnac chevalier puis commandeur puis bailli de Lorraine

(*Vainqueur*) †à Velez ; Henri de Raimond chevalier de **Modène** (*Trident*) †1723 ; Joseph de **Mons** (*Eole*) †1731 ; Antoine de La Haye du Coudray chevalier de **Montbault** (*Sage*) †1712 ; Charles-Gabriel marquis d'**O de Villers** (*Zélande*) †1728 ; Joseph baron d'**Oroigne** (*Diamant*) †1710 ; Jean-Baptiste commandeur d'**Osmond** (*Gaillard*) †après 1707 ; Pierre **Patoulet** de Mazy (*Marquis*) †1705 ; chevalier **Phélypeaux** (*Content*) †à Velez ; Jean-Bernard-Louis Desjean baron de **Pointis** (*Maçnanime*) †1707 ; René de **Pontac** de La Salle (*Cheval-Marin*) †après 1712 ; Ferdinand comte de **Relingue** (*Terrible*) †à Velez ; Jean-Baptiste marquis de **Rouvroy** (*Invincible*) †1744 ; Pierre Vidard de **Saint-Clair** (*Mauve*) †1736 ; Charles d'Augé marquis de **Sainte-Maure** (*Constant*) †1744 ; Jacques Cadot (ou Godot) de Montreuil-Certainville comte de **Sébeville** (*Admirable*) †1707 ; Guillaume comte d'Aché de **Serquigny** (*Henry*) †1713 ; Philippe de Valois marquis de **Villette-Mursay** (*Fier*) †1707.

Carrières des officiers généraux sous Louis XIV

Les officiers généraux cités précédemment ne figurent pas ici

188

NOM	GM	EV	LV	CF	CV	Δ1	CE	Δ2	Σ1	LG	Δ3	Σ2
Albemarle					3-94		1-96	22	22	1-03	84	106
Amblimont			11-63		1-69	62	1-93	288	350			
Amfreville		9-65			3-66	6	1-77	130	136	7-88	138	274
Bart			1-79	8-86	6-89	125	4-97	94	219			
Cogolin	?-38				? 42	48	1-93	607	655			
Court	1-84	11-86	1-89		9-95	140	8-15	239	379	3-28	151	530
Des Francs		11-69	12-73	1-79	1-80	122	9-07	332	454			
Desnos C		3-65			10-71	79	1-94	267	346			
Duguay-Trouin				4-97	11-05	103	8-15	117	220	3-28	151	371
Du Magnou			?-62		3-66	45	1-93	322	367			
Duquesne					?-26		8-47	254	254	8-67	240	494
Estrées J.	?-68											
Flacourt			3-66	2-71	10-71	67	7-88	201	268			
Forant					5-53		2-86	393	393			
Forbin		1-77	1-84		6-89	149	5-07	215	364			
Gabaret J.					3-53		12-73	249	249	11-89	191	440
La Galissonnière		?-67	12-71		1-77	115	1-03	312	427	12-20	215	642
La Porte			1-69		12-73	59	11-89	191	250			
Nesmond			11-62		1-67	50	2-88	253	303	1-93	59	362
Pannetier					3-65		11-89	296	296			
Preuilly					11-63		12-73	121	121	12-76	36	157
Rosmadec			12-66		11-71	59	4-97	305	364			
Rybeyrette	1-70	12-71	11-74	1-82	1-84	168	8-15	375	547			
Septèmes					5-72		4-97	299	299			
Tourville					12-66		10-75	106	106	1-82	75	181
Du Casse			3-86	9-89	1-93	82	7-01	102	184	12-07	72	256

Duc d'**Albemarle** (†1702) ; Thomas-Claude Renart de Fuchsamberg marquis d'**Amblimont** (†1700) ; Charles-François Davy marquis d'**Amfreville** (†1692) ; Jean **Bart** (†1701) ; Jacques de Cuers de **Cogolin** (†1700) ; Claude-Élisée **Court** de La Bruyère (†1752) ; François **Des Francs** (†1712) ; Charles comte **Desnos** de Forbonest

(†1701) ; René **Duguay-Trouin** (†1736) ; Pierre Guérusseau **du Magnou** (†1706) ; Abraham **Duquesne** (†1688) ; Jean comte puis duc d'**Estrées** (†1707) ; Pierre chevalier Le Bret de **Flacourt** (†1692) ; Job **Forant** (†1692) ; Claude comte de **Forbin-Gardanne** (†1733) ; Jean **Gabaret** (†1697) ; Roland Barrin marquis de **La Galissonnière** de Saint-Aubin (†1737) ; marquis de **La Porte** (†1693) ; André marquis de **Nesmond** (†1702) ; François **Panetié** (†1696) ; Raymond-Louis de Crevant marquis de **Preuilly** d'Humières (†1688) ; Marc-Hyacinthe marquis de **Rosmadec** (†1702) ; Jacques-Auguste de **Rybeyrette** (†1715) ; Augustin (?) de **Septèmes** (†1697) ; Anne-Hilarion de Cotentin comte de **Tourville** (†1701).

Carrières des officiers généraux jusqu'à la dignité de lieutenant général durant le XVIII^e siècle

NOM	GM	EV	LV	CF	CV	ΔI	CE	Δ2	ΣI	LG	Δ3	Σ2
Abon	11-27	3-34	4-49		5-54	318	8-71	207	525	7-80	107	632
Aché	8-17	10-31			10-43	312	8-56	154	466	4-61	56	522
Antin	1-27	4-28	9-29		4-31	51	4-35	48	99	4-38	36	135
Anville										1-45		
Aubigny	4-13	3-27	4-38		1-46	393	1-57	132	525	10-64	93	618
Barrailh	3-89	1-92	11-12		10-21	391	5-41	235	626	2-50	105	731
Barras	5-34	6-42	5-54		1-62	332	6-78	197	529	1-82	43	572
Bart	1-92	7-94	1-96	11-06	11-12	250	5-41	342	592	2-50	105	697
Bauffremont	4-31	2-33	7-35		6-42	134	9-55	153	287	10-64	109	396
Beauharnais	1-91	2-92	1-96	5-07	4-08	207	5-41	397	604	1-48	80	684
Bidé	11-15	3-27	4-38		4-48	389	10-64	198	587	5-75	127	714
Bigot		9-36	4-38		1-46	112	4-64	219	331	8-71	88	419
Blénac	3-25	5-32	7-35		1-46	250	1-57	132	382	10-64	93	475
Bompar	5-13	3-27	4-38		1-46	392	1-57	132	524	10-64	93	617
Breugnon	1-33	5-41	5-51		4-57	291	8-67	124	415	3-79	139	554
Brogie	3-88	1-89	1-90		1-96	94	3-28	386	480	1-37	106	586
Camilly	3-89	1-91	1-92	1-03	11-12	284	3-34	256	540	1-45	130	670
Chavagnac	10-83	1-86	1-89		?-04	248	3-28	285	533	5-41	158	691
Conflans	2-06	11-12	3-27		3-34	337	4-48	169	506	9-52	53	559
Cousage	2-35	4-38	2-46		1-47	143	10-64	213	356	9-69	59	415
Destouches	12-43	4-48	5-56	11-71	2-72	338	8-84	150	488	1-92	89	577
Dubois	11-98	2-09	3-27		4-38	473	1-51	153	626	9-55	56	682
Du Chaffault	11-25	6-33	1-46		5-54	342	10-64	125	467	2-77	148	615
Duguay	?-06	9-07	7-10		3-27	249	5-51	290	539	4-57	71	610
Duquesne	1-14	3-27	41 ?		8-49	427	9-55	73	500	4-76	247	747
Éoux	8-22	3-27	4-38		4-48	308	11-64	199	507	2-77	147	654
Espinay	1-92	6-03	11-05	11-12	3-27	422	1-45	214	636	5-51	76	712
Estaing										12-63		
Fabry	5-34	1642	5-51		4-57	275	11-76	235	510	1-82	62	572
Folligny	4-04	2-09	10-31		4-38	408	9-52	173	581	8-64	143	724
Fouquet	5-29	7-35	1-46		5-54	300	8-71	207	507	7-80	107	614
Froger	9-22	10-32	5-41		5-51	344	1-61	116	460	11-66	70	530
Glandevez	9-02	11-12	3-29		4-41	463	9-52	137	600	9-64	144	744
De Grasse	7-34	10-43	5-54		1-62	330	5-78	196	526	3-81	34	560
Guichen	4-30	7-35	1-46		5-56	313	11-76	246	559	3-79	28	587
La Clue	4-15	3-27	3-34		1-42	321	9-55	164	485	4-64	103	588

NOM	GM	EV	LV	CF	CV	Δ_1	CE	Δ_2	Σ_1	LG	Δ_3	Σ_2
La Galissonnière	11-10	11-12	3-27		4-38	329	2-50	142	471	9-55	67	538
La Jonquière	7-32	4-38	1-46		12-55	281	8-71	188	469	7-80	107	576
Lamotte-Picquet	7-35	1-46	5-54		1-62	318	5-78	196	514	1-82	44	558
Langeron	1-91	1-96	10-01		3-30	470	1-49	226	696	2-50	13	709
Latouche	4-26	6-34	5-41		5-51	301	8-71	243	544	3-79	91	635
Macnemara	3-08	10-21			3-34	312	4-48	169	481	9-52	53	534
Martini d'Orves	11-89	1-93	11-05		3-27	448	1-45	214	662	5-51	76	738
Massiac	4-04		12-20		4-38	408	5-51	157	565	10-56	65	630
Monteil	8-41	6-46	2-56		3-62	247	5-79	206	453	2-83	45	498
Orvilliers	4-28	5-41	10-43		5-54	313	10-64	125	438	2-77	148	586
Périer	4-04			4-29	4-38	408	5-51	157	565	4-57	71	636
Poilvilain	8-05	1-18	7-23		6-33	388	4-48	178	566	9-52	53	619
Pontevès	5-04	1-13	3-25		1-49	536	1-61	144	680	2-72	133	813
Rafélis	1-30	7-35	1-46		5-56	316	6-71	181	497	3-79	93	590
Rochechouart	1-41	1-46	5-51		4-57	195	11-76	235	430	1-82	62	492
Rochemore	11-18	10-31	5-41		5-51	390	10-64	161	551	4-76	138	689
Rohan	6-45	7-47	5-51		11-56	137	10-64	95	232	9-69	59	291
Roquefeuil J.	3-81	1-87	1-91		1-03	262	3-28	302	564	5-41	158	722
Roquefeuil A.-J.	5-27	10-31	5-41		1-46	224	1-61	180	404	8-66	67	471
Sabran	11-18	11-31	4-38		4-48	353	10-64	198	551	11-74	121	672
Saint-Aignan	10-28	2-33	5-41		1-46	207	10-64	225	432	9-69	59	491
Suffren	10-43	4-48	5-56	8-67	2-72	340	1-82	119	459	2-83	13	472
Vaudreuil	5-98	7-11	6-13		4-38	479	4-48	120	599	8-53	64	663
Vaudreuil	3-40	1-46	5-54	10-64	11-65	308	7-79	164	472	8-82	37	509
Du Casse			3-86	9-89	1-93	82	7-01	102	184	12-07	72	256

Charles-Auguste d'Abon de Carrouge (†1785) ; Anne-Antoine comte d'Aché de Serquigny (†1780) ; Antoine-François de Pardaillan de Gondrin marquis d'Antin (†1741) ; Jean-Baptiste-Louis-Frédéric de la Rochefoucauld de Roye duc d'Anville (†1746) ; Charles-Alexandre de Morel comte d'Aubigny (†1781) ; Jean-André marquis de Barrailh (†1762) ; Louis-Jacques comte de Barras de Saint-Laurent (†1792) ; François-Cornil Bart (†1755) ; Joseph de Bauffremont prince de Listenois (†1781) ; Charles marquis de Beauharnais (†1749) ; Hippolyte-Bernard Bidé de Maurville (†1784) ; Sébastien-François vicomte de Bigot de Morogues (†1781) ; Charles comte de Blénac-Courbon (†1766) ; Maximin de Bompar (†1773) ; Pierre-Claude Hocdenau comte de Breugnon (†1792) ; Achile marquis de Broglie (†1750) ; Pierre de Blouet chevalier de Camilly (†1753) ; Henri-Louis marquis de Chavagnac (†1743) ; Hubert de Brienne comte de Conflans (†1777) ; Henri-François comte de Cousage de La Rochefoucauld (†1784) ; Charles-René-Dominique Sochet chevalier Destouches (†1793) ; Emmanuel-Auguste de Cadiheuc comte de Dubois de La Motte (†1764) ; Louis-Charles comte Du Chaffault de Besné (†1794) ; Hilarion Josselin comte Duguay (†1760) ; Ange Duquesne marquis de Menneville (†1778) ; Pierre-Antoine bailli d'Éoux de Raimondis (†ap. 1792) ; Nicolas-Hercule marquis d'Espinay-Beaugroult (†1752) ; Charles-Henri comte d'Estaing (†1794) ; Louis chevalier de Fabry de Fabrègues (†1794) ; François-Félix des Bordes chevalier de Folligny (†1767) ; Paul-Louis chevalier Fouquet (†1781) ; Michel-Joseph Froger de l'Eguille de la Rigaudière

(†1772) ; Pierre-André de **Glandevéz** (†1764) ; François-Joseph de **Grasse** du Bar comte de Tilly (†1788) ; Luc-Urbain du Bouéxic comte de **Guichen** (†1790) ; Jean-François de Bertet de **La Clue-Sabran** (†ap. 1764) ; Roland-Michel Barrin marquis de **La Galissonnière** (†1756) ; Clément Taffanel de **La Jonquière** (†1795) ; Jean-Toussaint-Guillaume comte de **Lamotte-Picquet** de la Vinoyère (†1791) ; Christophe Andrault comte de Maulévrier-**Langeron** (†1768) ; Louis-Charles Levassor marquis de **Latouche** (†1781) ; Jean-Baptiste **Macnemara** (†1756) ; Louis de **Martini d'Orves** (†1751) ; Claude-Louis d'Espinchal marquis de **Massiac** (†1770) ; François-Aymar baron de **Monteil** (†1787) ; Louis Guillouet comte d'**Orvilliers** (†1792) ; Étienne II **Périer** l'aîné (†1766) ; Charles-Félix de **Poilvilain** de Cresnay (†1756) ; Jean-Louis de **Pontevès-Maubousquet** marquis de Tournon (†1789) ; Jean-Joseph de **Rafélis** comte de Brovès (†1782) ; Étienne-Pierre vicomte de **Rochechouart** († ap. 1782) ; Henri de **Rochemore-la-Devèze** (†1777) ; Louis-Armand-Constantin prince de **Rohan-Montbazon** (†1794) ; Jacques-Aymar comte de **Roquefeuil** (†1744) ; Aymar-Joseph comte de **Roquefeuil** (†1782) ; Joseph de **Sabran** comte de Grammont et de Beaudinard (†1775) ; Paul-Hippolyte de Beauvillier marquis de La Ferté **Saint-Aignan** (†1788) ; Pierre-André bailli de **Suffren** de Saint-Tropez (†1788) ; Louis-Philippe Rigaud comte de **Vaudeuil** (†1763) ; Louis-Philippe Rigaud marquis de **Vaudeuil** (†1802).

Renseignements complémentaires à propos des chefs d'escadre
et lieutenants généraux de Louis XIV

nom	naissance	âge CE	âge LG	chev. Saint-Louis	com. Saint-Louis	décès	origine et confession	noblesse et anoblissement
Ailly	v. 1648	59	72			1720	Malte	N ancienne
Albemarle	v. 1672	24	31			1702		N anglaise
Aligre	1650	55	65	1693		1720		N robe
Amblimont	1642	51		1693	1693	1700		N usurpée
Amfreville	1628	49	60			1692	Malte	N
Bart	1650	47		1694		1701	pêche	A 1694
Bellefontaine	v. 1646	57	66			1720	Malte	N robe
Belle-Isle-Erard	v. 1640	63		1699		1704	P : v.1685	N
Benneville	1663	65	73	1703	1745	1750		N usurpée
Béthune	1663	57	71	1705		1734		N ancienne
Chabert				1703		1711		N
Champigny	v. 1650	57	70	1700	1716	1720		N robe
Champmeslin	v. 1653	62	71	1693	1720	1726		N
Châteaumorant	v. 1660	52	60	1715		1722	Malte	N ancienne
Châteaurenault	1637	36	51	1693	1693	1716	terre	N récente
Coëtlogon	1646	43	55	1693	1705	1730		N ancienne
Cogolin	v. 1622	71		1693		1700	terre	N
Colbert de Saint-Mars	v. 1650	71		1694		1722		N
Court	1666	49	62	1705	1729	1752		N
Des Francs								?
Desnos C.	v. 1645	49		1694		1701		N ancienne
Du Casse	v. 1650	51	57	1697	1711	1715	P : 1686	roturier
Du Magnou	v. 1630	63				1706		N

nom	naissance	âge CE	âge LG	chev. Saint-Louis	com. Saint-Louis	décès	origine et confession	noblesse et anoblissement
Du Palais	1647	59				1721	Malte	N ancienne
Duguay-Trouin	1673	42	55	1707	1728	1736	armateur	A : 1709
Duquesne-Guiton	v. 1653	52	67			1724	P : 1685	N
Duquesne-Mosnier	1654	61		1697	1724	1726	P : 1685	N
Estrées J.	1624			1693	1693	1707	terre	N de cour
Estrées V. M.	1660		24	1693	1693	1737	terre	N de cour
Flacourt	v. 1640	48				1692	Malte	N
Forant	v. 1612	74				1692	course	A : 1668
Forbin	1656	51		1699	1733			N
Gabaret J.	1623	50	66	1693	1696	1697		N, père anobli 1665
Grancey	1667	53		1704		1728	terre	N ancienne
Hautefort	1666	46	56	1703	1726	1727		N ancienne
Infreville	v. 1642	51				1712	Malte	N
La Galissonnière	1646	57	74	1674		1737	Malte	N
La Harteloire	1647	50	58	1694	1715	1726		N
La Luzerne	1662	53	65	1699	1728	1746		N
La Porte						1693		N
La Rochalart (1)	v. 1664	56	66	1700	1728	1745		N ancienne
La Rochalart (2)	v. 1670	58	71	1707	1736	1748		N ancienne
Langeron	1649	40	48	1703	1707	1711		N
Lorraine	1675	28				1704	Malte	N de cour
Modène	v. 1656	64				1723		N ancienne
Mons	v. 1654	66		1703		1731		N robe
Nesmond	1641	47	52	1693	1700	1702	Malte	N usurpée
O de Villiers	1654	48	53	174	1726	1728	Malte	N ancienne
Pannetier	v. 1637	52		1693	1693	1696		N
Pointis	1645	54		1693		1707		N
Relingue	v. 1630	59	67	1693	1701	1704		N allemande
Rosmadec				1697		1702	Malte	N
Rouvroy	v. 1660	52	60	1694	1720	1744	Malte	N usurpée
Rybeyrette	1654	61		1701		1715		N
Sainte-Maure	1655	57	65	1703	1717	1744	Malte	N ancienne
Sébeville	v. 1642	61		1694		1707		N
Septèmes				1693		1697		?
Serquigny				1701		1713		N
Tourville	1642	33	40	1693		1701	Malte	N ancienne
Villette-Mursay	1632	54	57	1694	1697	1707	P : 1685	N